

# AVIS DE SOCIETES

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### **BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Indicateurs d'activité 3ème trimestre 2017	3ème trimestre 2017	3ème trimestre 2016	au 30/09/2017*	au 30/09/2016**	VARIATION SEPTEMBRE 2017/2016		au 31/12/2016
					Montant	%	
					<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>18 847</b>	
Intérêts (1)	13 294	12 500	38 581	37 925	656	1,7%	50 203
Commissions en produits (2)	3 424	3 313	10 939	9 567	1 372	14,3%	13 283
Gains nets sur opérations de change	1 026	371	2 535	848	1 687	198,9%	1 351
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	1 103	13	4 830	2 511	2 319	92,4%	5 194
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>8 799</b>	<b>7 116</b>	<b>27 348</b>	<b>22 322</b>	<b>5 026</b>	<b>22,5%</b>	<b>30 914</b>
Intérêts encourus	8 788	7 098	26 292	22 102	4 190	19,0%	30 554
Commissions encourues	11	18	1 056	220	836	380,0%	360
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>10 048</b>	<b>9 081</b>	<b>29 537</b>	<b>28 529</b>	<b>1 008</b>	<b>3,5%</b>	<b>39 117</b>
<b>Autres Produits d'exploitation</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>-1</b>	<b>-7,1%</b>	<b>19</b>
<b>Charges opératoires :</b>	<b>6 510</b>	<b>6 328</b>	<b>20 231</b>	<b>17 345</b>	<b>2 886</b>	<b>16,6%</b>	<b>25 603</b>
Frais de personnel	6 185	5 620	16 181	13 452	2 729	20,3%	18 692
Charges générales	325	708	4 050	3 893	157	4,0%	6 911
<b>Structure du portefeuille</b>			<b>114 392</b>	<b>110 566</b>	<b>3 826</b>	<b>3,5%</b>	<b>114 928</b>
Portefeuille titre commercial			95 441	91 485	3 956	4,3%	96 484
Portefeuille titre d'investissement			18 951	19 081	-130	-0,7%	18 444
<b>Encours nets de crédits (3)</b>			<b>692 758</b>	<b>699 508</b>	<b>-6 749</b>	<b>-1,0%</b>	<b>705 412</b>
<b>Encours des dépôts</b>			<b>551 691</b>	<b>636 723</b>	<b>-85 032</b>	<b>-13,4%</b>	<b>592 445</b>
Dépôts à vue			238 132	224 230	13 902	6,2%	230 584
Dépôts d'épargne			65 041	56 269	8 772	15,6%	62 055
Dépôts à terme			211 801	313 966	-102 165	-32,5%	259 114
Autres produits financiers			36 717	42 258	-5 541	-13,1%	40 692
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>123 169</b>	<b>85 539</b>	<b>37 630</b>	<b>44,0%</b>	<b>126 947</b>
Encours lignes de crédits			4 881	6 639	-1 758	-26,5%	6 364
Frais financiers sur lignes de crédits			37	62	-25	-40,3%	35
Encours emprunts obligataires			103 750	71 000	32 750	46,1%	110 195
Frais financiers sur emprunts obligataires			3 599	1 294	2 305	178,1%	2 273
AUTRES EMPRUNTS			10 902	6 544	4 358		8 080
<b>Capitaux propres</b>			<b>131 352</b>	<b>132 501</b>	<b>-1 149</b>	<b>-0,9%</b>	<b>129 151</b>

\* Données provisoires

\*\* Données corrigées

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

**NB : IL EST À PRÉCISER QUE CES INDICATEURS NE TIENNENT PAS COMPTE DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS PREVUE PAR LE DECRET GOUVERNEMENTAL N°2017-268 DU 1ER FEVRIER 2017**

## **BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES**

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

### **1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents**

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

### **1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **1.4- OPERATIONS EN DEVICES**

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

## **II. PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE DE L'ANNEE 2017**

L'activité de la BTE a été marquée au cours des neuf premiers mois de 2017 par une augmentation de 11,9% des produits d'exploitation bancaire par rapport à la même période de l'année 2016, du fait de la hausse principalement des commissions de 14,3% , des revenus du portefeuille commercial et d'investissement de 92,4%. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 22,5% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré à fin septembre 2017 une augmentation de 3,5% (+1 millions de dinars) par rapport à fin septembre 2016.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 3,5% (+3,826 millions de dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement (Notamment dans les emprunts obligataires et les BTA).

L'encours des crédits a enregistré au cours des neuf premiers mois de 2017 une diminution de 1% (-6,749 millions de dinars) résultant essentiellement de la baisse des crédits aux entreprises ; CT (-16,008 millions de dinars) ET MLT (-12,866 millions de dinars), par contre on note une augmentation des crédits aux particuliers (+30,785 millions de dinars, soit +13,4%).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré, de leur côté, au terme des neufs premiers mois de 2017 un retrait de 13,4% (-85,032 millions de dinars) par rapport à la même période de 2016 résultant essentiellement des dépôts à terme (-102,165 millions de dinars, soit -32,5%). Notons à ce niveau, la baisse des certificats de dépôts de 99,5 millions de dinars à fin septembre 2016 à 42,5 millions de dinars à fin septembre 2017. Les dépôts à vue ont connu aussi une augmentation de 13,902 millions de dinars (+6,2%) ; En revanche il convient de signaler, l'accroissement des comptes d'épargne qui ont augmenté de (+15,6%), soit +8,772 millions de dinars.